

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(C. A. M. E. S.)

01 B.P. 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO) Tél. : (226) 25.36.81.46 - Fax : (226) 25.36.85.73 – Adél : cames@lecames.org



ATTESTATION 28/2015/RED/SG/CAMES

Je soussigné, Professeur Souleymane KONATE, Secrétaire Général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (C. A.M.E.S), certifie que les **diplômes ci-dessous**, délivrés par **LA NATIONAL INSTITUTE OF INFORMATION TECHNOLOGY (NIIT-LTD) - DAKAR**, ont été **reconnus** par le CAMES lors du 29^{ème} Colloque sur la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes, tenu à Libreville (Gabon) du 27 au 29 novembre 2014.

DIPLOME SOUMIS	EQUIVALENCE ACCORDEE
Licence Professionnelle en Informatique, option Génie logiciel	Licence Professionnelle en Informatique, option Génie logiciel (Bac+ 3 ans)
Licence Professionnelle en Informatique, option Administration Réseau	Licence Professionnelle en Informatique, option Administration Réseau (Bac + 3 ans)

La validité de la reconnaissance couvre une période de cinq (5) ans à compter du 11 décembre 2015.

En foi de quoi est délivrée la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ouagadougou, le 10 mars 2023

Le Secrétaire Général

Professeur Souleymane KONATE

Important : *il ne peut être délivré de duplicata de cette attestation. Veuillez donc établir de la présente pièce autant de copies légalisées que nécessaire.*